

2 orig + 2 copies = Compt 9. 11. 58

Département de la
Charente - Maritime

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

OBJET :

Séance du Samedi 15 Février 1958

Subvention à l'Harmonie L'an mil neuf cent cinquante huit, le quinze février, à 17 h 30 le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire, d'après convocation faites le 11 Février 1958.

58022

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Reutin, Castelnaud, Couzinet, Causse, Barrot, Counil, Guillaud, Camblong, Brotreau, Barrière Domocq, Pouget, Etcheber, Bourdeille, Garteau, Melle Fouché, MM. Chamboulan, Grussenmeyer, Dufour, Lapeau, Guichaoua

Représenté : M. Rochodereux par Melle Fouché.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice il a été, conformément à l'article 50 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Etcheber ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées (2 voix contre)

M. le Président déclare alors la séance ouverte

M. Bourdeille demande qu'une subvention de 80.000 frs soit accordée à l'Harmonie Municipale pour les concerts qu'elle a donné pendant la saison

Le Conseil Municipal

Considérant l'effort fait par l'Harmonie Municipale décide l'attribution d'une subvention de 80.000 frs qui sera mandatée sur le chapitre XXXIX, art. 5 du budget 1957 " subvention à diverses sociétés".

Approuvé à l'unanimité.

Approuvé
Rochefort-sur-Mer
le 14 avril 1958.
Le Sous-Prefet
Signé Tropinneau

POUR EXTRAIT CONFORME
Par le Maire
L'Adjoint Délégué,

[Signature]

Pour copie conforme
Royan le 9 avril 1958.
Pour le D^euté Maire,
L'Adjoint-Délégué
[Signature]

